

Le retour de la crise inflationniste : où est passé le conflit distributif ?

Le CEET, avec le soutien du Réseau thématique 18 "Relations professionnelles et syndicalisme" de l'Association française de sociologie, organise une journée d'études sur le thème "Le retour de la crise inflationniste : où est passé le conflit distributif ?" le vendredi 2 avril 2027 au Conservatoire national des arts et métiers (Site du Landy, Saint-Denis) et lance un appel à communication.

La mobilisation contre la « vie chère » du 17 octobre 2026 s'inscrit dans la séquence d'inflation ouverte en 2021. Celle-ci met à l'épreuve le régime désinflationniste, qui a perduré ces dernières décennies en France comme ailleurs (Baccaro, Blyth, and Pontusson 2022; Berr, Billot, and Marie 2024). Si différents chocs ont joué un rôle d'accélérateur de la hausse des prix (pandémie de Covid-19, désorganisations des chaînes d'approvisionnement, crise énergétique, guerre en Ukraine), le déclenchement de cette séquence ne saurait être réduite à un épisode conjoncturel. Or elle remet au centre du débat une question classique de l'économie politique : celle de la répartition des revenus et des rapports de force, qui déterminent la capacité des différents groupes sociaux à préserver ou augmenter leur revenu réel (Kalecki 1943; Conventevole 1977; Hirsch and Goldthorpe 1979; Weber et al. 2025; Vogel 2026). Cette journée d'étude se fonde sur ce constat liminaire pour aborder l'inflation comme problème de distribution des revenus en partant de la question des salaires. À la croisée de différentes sciences sociales (sociologie, économie, anthropologie, gestion, droit, histoire, science politique), elle vise à rassembler des contributions analysant la mesure dans laquelle la relation salariale reste le lieu central du conflit distributif ou si ce conflit doit être repéré dans une pluralité de dimensions.

Au sein d'un régime de croissance « néolibéral », caractérisé par le démantèlement progressif des institutions et des équilibres socio-politiques, qui gravitaient autour de la centralité salariale, la reprise de l'inflation a des effets particulièrement amplifiés sur la distribution des revenus. **En effet, l'inflation ne produit pas une perte de pouvoir d'achat uniforme.** Au contraire, elle met en jeu une lutte pour la préservation des revenus réels. Lorsque les prix augmentent, salariés, employeurs, détenteurs de patrimoine, débiteurs et créanciers ne disposent pas des mêmes capacités pour absorber ou répercuter cette hausse. Les salariés cherchent à préserver leurs rémunérations réelles (par la négociation collective par exemple) ; les entreprises arbitrent entre hausse des prix, évolution des salaires et marges ; les détenteurs d'actifs peuvent bénéficier de mécanismes de protection spécifiques ; les ménages sont exposés de manière différenciée selon leur niveau de revenu, leur patrimoine et leur structure de consommation. L'inflation apparaît ainsi comme un processus de redistribution, mais aussi comme un moment de conflictualité autour du partage du revenu.

La question centrale que pose cette journée d'étude est celle des pratiques qui permettent à certains revenus de suivre l'inflation tandis que d'autres s'en écartent. Les salaires réels constituent, de ce point de vue, un observatoire privilégié des transformations en cours, précisément en raison de leur affaiblissement dans la dynamique du capitalisme français contemporain (Amable 2017; Bürbaumer and Pinsard 2025; Carbonnier 2025) et plus en général dans les pays capitalistes dits « avancés » (Glyn 2006; Baccaro et al. 2022). Attentifs à la capacité de différents groupes sociaux à mobiliser ou obtenir des mécanismes de compensation, les travaux présentés interrogeront la place des institutions et des conventions économiques dans la régulation des conflits distributifs liés à l'inflation (revalorisation automatique du SMIC, négociations salariales, minima conventionnels, politiques de primes, transferts sociaux, mesures fiscales, etc.), ainsi que les niveaux et les temporalités d'ajustement contribuant à structurer les rapports de force entre salariés, employeurs, ménages, entreprises et pouvoirs publics (Fligstein and Fernandez 1988; Friot 2012; Gautié, Machu, et Péliasse 2024; Vogel 2026).

Pour aborder ces questions, la journée d'étude distingue trois axes : en partant des salaires, il s'agit d'ouvrir l'analyse sur les relations professionnelles, les politiques publiques et les pratiques économiques quotidiennes, qui absorbent, contrastent ou amplifient les effets de l'inflation. **Les communications incluant une perspective internationale ou comparée sont bienvenues.**

+ [Je télécharge l'appel complet \(pdf\).](#)



22 octobre 2026
11 décembre 2026

À propos

[Je télécharge l'appel complet \(pdf\).](#)

Les propositions de communication d'une longueur maximale de 5000 signes (espaces compris), et précisant la problématique, le cadre d'analyse, le matériau et les principaux résultats retenus - doivent être envoyées au plus tard le 11 décembre 2026 au comité d'organisation :

Francesco Sabato Massimo (francescosabato.massimo@sciencespo.fr) et **Samuel Zarka** (samuelzarka2@gmail.com).

La journée d'étude se tiendra le 2 avril 2027 au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET/Cnam), 61 rue du Landy à Saint-Denis (amphi 9, rez-de-chaussée), en présentiel.

Comité d'organisation : Francesco Sabato Massimo (CEET, Cnam) et Samuel Zarka (USPN, LabSIC et Cnam, CEET).

Comité scientifique : Camille Dupuy (UVSQ, Printemps et Cnam, CEET), Christine Erhel (Cnam, Lirsa et CEET), Camille Herlin-Giret (SAGE, CNRS) et Jonathan Marie (Sorbonne Nouvelle, IHEAL)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/evenements-actualites-du-ceet/le-retour-de-la-crise-inflationiste-ou-est-passe-le-conflit-dist>